

EDITO : Les mots du Président

Il faut construire une Métropole aux dimensions européennes et il faut que ce soit une Métropole de la qualité de vie.

Dans la Région Rhône-Alpes, il existe trois systèmes métropolitains : le premier c'est celui que nous sommes en train de former aujourd'hui. Le deuxième se situe dans le Sillon Alpin entre Chambéry, Grenoble, Annecy. Le troisième, c'est l'agglomération genevoise, qui, depuis longtemps, a débordé sur l'Ain, sur la Savoie et la Haute-Savoie.

Et la différence avec la Région ? On vit l'intensité dans ces polarités urbaines. Dans la ville, dans ces espaces urbains, on vit le cœur de l'innovation, de la recherche, du développement économique. La Région, elle a forcément un rôle plus répartiteur, de solidarité entre territoires.

Pour moi, notre pays ne réussira qu'à partir du moment où nous saurons retisser des liens confiants, qui existent très souvent au niveau local, plus qu'au niveau national, entre les entrepreneurs et la puissance publique. C'est dans l'articulation entre les deux que l'on peut effectivement construire un avenir pour la France. La réflexion sur l'avenir de notre territoire, nous souhaitons pouvoir la faire avec vous, chefs d'entreprise. C'est pour cela que *nous avons souhaité qu'il y ait effectivement une Conférence Economique Métropolitaine qui puisse permettre de pouvoir échanger entre acteurs publics et chefs d'entreprise, et d'avoir une vision commune de notre territoire.* Les problèmes de mobilité à l'intérieur de la Métropole sont fondamentaux. Si nous allons créer, en janvier prochain, avec la Région, le Syndicat Métropolitain des Transports, c'est parce que nous savons que c'est une condition fondamentale.

Ces deux aspects ne sont pas séparés : c'est la même chose. Aujourd'hui, les entreprises veulent pour leurs salariés, pour leurs cadres, un cadre de vie agréable et la qualité de vie est devenue aujourd'hui un atout fondamental des villes.



Extraits du discours de clôture de la CEM de Gérard Collomb le 18 octobre 2012

Une Conférence Economique à l'écoute des entreprises

Pour sa séance d'installation, la Conférence économique s'est réunie à l'Institut Français du Pétrole Energies Nouvelles, le 18 octobre 2012.

Inscrite dans les statuts du Pôle Métropolitain, la Conférence Economique Métropolitaine participe à l'élaboration de la stratégie métropolitaine.

Composée à la fois d'entreprises et de représentants du monde de l'innovation et de la recherche, c'est un espace d'expression, de rencontres et d'échanges entre dirigeants d'entreprises et élus métropolitains sur les actions du Pôle, en matière d'économie, mais aussi de déplacements, d'aménagement ou de culture. Vivier d'entreprises et d'acteurs économiques partenaires du Pôle, la Conférence économique métropolitaine a aussi pour fonction d'aider à la définition des orientations stratégiques et évaluer le plan d'actions métropolitain. Les premiers échanges du 18 octobre ont donné le ton : curiosité, pragmatisme et volontarisme pour construire des politiques publiques adaptées aux besoins du monde économique.



120 participants

- dirigeants d'entreprises
- consulaires et CRESS
- responsables de pôles de compétitivité et clusters
- représentants du monde de l'enseignement et de la recherche
- présidents des conseils de développement (des 4 EPCI)
- élus du Pôle métropolitain

Des participants prêts à avancer avec le Pôle

La mise en place de la Conférence Economique Métropolitaine a confirmé l'intérêt des dirigeants d'entreprises et des élus à travailler ensemble à une échelle métropolitaine... déjà largement pratiquée par le monde économique ! Interrogés tout au long de la matinée par boîtiers électroniques, les participants étaient plus de 65% à estimer que le Pôle Métropolitain constitue un territoire cohérent pour porter des projets ambitieux. Des projets en matière d'économie et de recherche, bien sûr, avec le concours des pôles de compétitivité, des clusters et du monde de la recherche. Mais les dirigeants se sont aussi exprimés sur l'aménagement et les transports.

Une démarche métropolitaine suscitant l'intérêt

Un intérêt mêlé de curiosité s'est fait sentir, tout au long de la matinée. Les participants ont interrogé les contours, compétences et financements de ce Pôle tout récent. Exprimée, la crainte qu'elle ne soit qu'une strate de plus dans le millefeuille territorial. Interrogés, les liens avec la Région : « j'ai l'impression que si on change les mots Pôle Métropolitain par Région cela revient au même », a-t-on entendu. Les échanges ont ainsi permis de clarifier les compétences de ce Pôle et les élus du Pôle ont insisté sur la mutualisation des moyens, des budgets et des compétences pour intervenir dans des actions collectives. Il s'agit d'intervenir « à condition d'identifier les actions métropolitaines », rappelait M. Cottalorda dans son discours d'ouverture. En un seul mot se servir des ressources déjà existantes et *résoudre les questions au bon niveau.*

Les infrastructures, une préoccupation forte

Les participants ont été amenés à réagir sur les propos de quatre dirigeants d'entreprises interviewés en amont par David Kimelfeld. *Les infrastructures en matière de transport et de communication ont été présentées comme des enjeux essentiels.* A l'évocation de l'aéroport St Exupéry, les élus et dirigeants d'entreprises se sont entendus sur l'intérêt de développer les infrastructures et moyens de transports permettant de se rendre à l'aéroport depuis les quatre territoires, ainsi que la nécessité de développer les axes routiers et autoroutiers pour mieux desservir la métropole.

La métropole, une échelle idéale pour la coopération

Cette première Conférence Economique Métropolitaine a été l'occasion pour les dirigeants d'entreprises et les élus de se rencontrer, de se présenter et d'échanger. Les participants de la Conférence attendent de cet espace qu'il crée un réseau, par l'échange avec d'autres dirigeants. Tout au long de la matinée, les acteurs économiques se sont aussi montrés intéressés à l'idée d'une plus forte coopération entre le monde universitaire et le monde économique en renforçant le PRES qui s'avère déjà très actif, à l'image des propos d'Armand Lulka, directeur du cluster Numelink : « le territoire régional n'est pas adapté pour les activités d'un cluster, en revanche l'aire métropolitaine est parfaitement adaptée au développement de ces clusters ». *Il existe déjà 8 pôles de compétitivité à l'échelle du Pôle et des clusters* pouvant contribuer à cet échange et au développement économique. La Conférence Economique Métropolitaine a donc été perçue comme un espace visant une coopération efficace entre les différents acteurs du monde économique et de la recherche, afin de faire du territoire métropolitain l'un des plus attractifs.

Une ambition métropolitaine partagée

A l'issue de la Conférence, une envie de poursuivre cette amorce de coopération s'est fait sentir : plus de 61% ont estimé que la Conférence avait créé des échanges intéressants mais qui devraient être développés et creusés par la suite. Il en est ressorti une perspective future et une ambition partagée : *faire du Pôle Métropolitain une métropole européenne.*

Parole d'expert

Ludovic HALBERT chercheur au CNRS,
Auteur de *L'avantage métropolitain* paru en 2010.



Quels sont les principaux avantages métropolitains ?

Il y a un effet de stock : les régions métropolitaines de taille se distinguent par leur capacité à accumuler des ressources (économiques, sociétales, de formation, de capital humain, etc.) Entrepreneurs ou salariés, il est plus simple de trouver les compétences ou les emplois adaptés à votre niveau de qualification, à un certain niveau de sophistication, si on se trouve dans un bassin d'emplois qui est très divers. Cette taille, cependant, premier avantage, n'est aucunement suffisant.

Les espaces urbains qui offrent la plus grande diversité sectorielle, fonctionnelle, en termes de compétences, de main d'œuvre notamment, sont les plus à même à développer leur capacité d'innovation. Mes collègues parlent désormais de « Clusties », « des clusters dans les villes », « Clusters in the cities ». Il y a une connotation extrêmement forte entre la capacité d'innovation, notamment en termes de brevets, et la variété du profil économique de ces territoires. Enfin, il y a la dimension hyper scalaire des régions métropolitaines : les chaînes de valeurs sont de plus en plus de longue portée, mondialisées, donc lorsque l'on développe une activité de R&D, elle ne se passe pas qu'ici mais elle est liée à l'autre centre de R&D de Bangalore, au centre de R&D sur les semi-conducteurs, à Taïwan et puis à la capacité de certains services marketing qui sont situés à Londres. Et quand je vous ai parlé de ces trois villes, en réalité je vous ai parlé de la Silicon Valley. Je vous ai expliqué pourquoi la Silicon Valley marche aussi bien. C'est par sa capacité à puiser des ressources ailleurs et à les mettre ensemble.

Quelles sont les limites principales de l'avantage métropolitain ?

Finalement les régions métropolitaines...

Le Pôle en quelques chiffres

Population

- 30% de la population régionale soit 1 800 000 habitants
- 2 personnes de moins de 30 ans pour une personne de plus de 60 ans
- 1 100 personnes au km²
- 30% des adultes diplômés de l'enseignement supérieur

Mobilité

- 40 000 actifs en déplacement domicile/travail entre les agglomérations
- 210 000 actifs résidant hors du Pôle

Economie

- 113 000 entreprises représentant 136 800 établissements
- 37% de l'emploi régional soit 900 000 emplois
- 206 000 emplois de service (+ 4 000 en 10 ans)
- 12 000 emplois industriels (- 2 800 en 10 ans)
- 96 000 emplois logistiques (- 2 000 en 10 ans)
- Le commerce : un chiffre d'affaires de 10 millions d'euros
- 163 000 étudiants et 13 500 chercheurs

Les chefs d'entreprises réagissent !



Bruno Allenet, Vice Président développement économique du Pôle Axelera

Ce qui m'intéresse c'est d'accélérer un processus de rapprochement avec un certain nombre de structures qui sont de type Pôle de compétitivité et clusters dans la métropole. Le Pôle métropolitain c'est une structure qui va

nous aider politiquement à nous rapprocher. Quand il y a une volonté politique, les choses avancent toujours plus vite.



Pierre-Olivier Boyer : Directeur des partenariats stratégiques du Groupe Vicat et Président du Pôle Innovation Constructive

Le Pôle métropolitain c'est encore pour moi un point d'interrogation. Même si c'est une réalité économique, c'est assez difficile à cerner sur le plan institutionnel car elle est assise sur des territoires différents mais qui ont tous comme point commun d'être situés en Rhône Alpes. Il est important que ce Pôle prenne une visibilité sur le plan économique notamment vis à vis d'investisseurs soit, français soit européens, soit étrangers, de façon à projeter une image positive à l'étranger notamment pour soutenir nos activités à l'export.

Il serait important que ce Pôle devienne une référence en matière de construction et réalisations remarquables, il peut y avoir des barrages institutionnels qui peuvent être levés par une approche métropolitaine. Nous avons la chance d'avoir des architectes, des entreprises, des écoles dans toutes les filières représentées ici qui peuvent effectuer des réalisations concrètes dans cette aire urbaine qui sont les enjeux du siècle et ça ne peut se faire que dans une approche de synergie.

...peuvent faciliter auprès des représentants du monde de l'entreprise des stratégies de «passagers clandestins». Il y a des ressources auxquelles on accède dans une région métropolitaine, dont on n'a pas à payer l'entièreté des coûts, ce qu'on appelle «des externalités positives». Elles servent la réalisation de l'activité dans une économie plus mondialisée ; vous avez aussi tout à fait la possibilité de vous en servir mais de ne pas y contribuer parce qu'il n'y a rien qui vous y contraint.

Quels sont les enjeux pour les acteurs socio-économiques et politiques d'un territoire métropolitain ?

Attention à une conception du développement territorial qui soit économiste. L'économie ça se fait en société. Ce n'est pas qu'une affaire de professionnels. Deuxième enjeu, le risque de vouloir faire une ville d'exception. Est-ce que c'est pour les classes créatives qu'il faut faire la ville ou la métropole ? J'aurais tendance à envoyer un élément de signal : «attention à la tentation de l'élitisme !». Troisième enjeu : ni globalisme, ni localisme. La première tentation c'est d'être complètement globalisé, de se dire «il faut que j'attire des sièges sociaux de multinationales, comme s'il n'y avait pas de ressources suffisantes ou propres à ce territoire». La deuxième tentation, c'est celle du localisme. Il y a des ressources locales, il faut travailler à partir de cela. Oui, mais ça ne suffit pas de créer ces ressources ou de travailler sur ces ressources territoriales. Sinon, ce qui paraît être une trajectoire de développement, local, bien pensé, peut très vite se développer en une impasse parce que l'on n'a pas su renouveler les produits, les modes d'innovation, les process, etc.

Enfin, il y a un risque de réduire l'activité de développement territorial, l'ingénierie douce du développement territorial, à du marketing territorial et à laisser la politique de développement territorial aux mains de l'aménagement et de sa durée relativement courte par rapport aux enjeux du développement territorial.

Les chefs d'entreprises réagissent ! (suite)



Hélène Tricard, Présidente de l'Atelier Handysoie

Le Pôle ce sera quelque chose qui devra construire une immense région autour de Lyon, Vienne, Bourgoin Jallieu, Vienne, Grenoble et qui arrivera à structurer ses territoires avec des pôles de compétitivité, pôles de formation, pôles pour les jeunes, qui soient équilibrés et prenant en compte les contraintes du territoire. On est bien situé, entre la Suisse, l'Italie, le Sud, pour construire une vraie région économique, vivante.

On est en train de créer une plateforme où les dialogues peuvent se faire entre les différentes équipes administratives, politiques, entreprises, Pôle Emploi. Je vis un peu à la dimension métropolitaine, étant implantée à Pont Evêque, vivant à Marcy l'Etoile, ayant mes réunions à Grenoble, mon client essentiel étant basé à Pierre-Bénite et Bourgoin Jallieu. Aujourd'hui, nous avons besoin d'accélération et de prise en compte des problématiques à la fois économiques, humaines, d'habitation de plaisir et de loisir.



Fabrice Benichou, Président du Groupe Axenco

Après cette matinée, je suis content que les choses aient été clarifiées. A mon avis les gens ont compris parce que les ambiguïtés potentielles ont été toutes levées. Pour moi, le Pôle métropolitain est une fédération de moyens qui se mettent au service d'une cause qui était nécessaire. On s'est aperçu que les problèmes à résoudre étaient listés et qu'ils n'étaient pas résolus. Il fallait qu'une structure innovante soit mise en place pour résoudre

ces problématiques et surtout pour ne pas rater le train, qui pour nous est impératif, qui permettrait d'exister sur le plan européen, ce que beaucoup ont souligné aujourd'hui en n'oubliant pas les conditions de vie.

J'attends des stratégies complètes avec un plan d'action. Je pense qu'une fois qu'on aura segmenté les différentes actions à mener et les différents objectifs à remplir ça permettra peut-être à beaucoup d'autres de rejoindre le mouvement, voyant la totalité des objectifs et ce qu'ils peuvent en tirer.

L'installation de la CEM... et après ?

La Conférence Economique Métropolitaine inscrite dans les statuts du Pôle s'est installée en séance plénière le 18 octobre 2012. Cet espace de rencontres tend à instaurer un lien et des échanges au long court entre dirigeants d'entreprises, acteurs du monde économique et de la recherche, et élus. La Conférence Economique Métropolitaine sera amenée à se réunir de manière régulière pour travailler en ateliers sur la stratégie et les projets métropolitains, environ deux fois par an.

Rendez-vous en juin 2013.

Lieu d'échanges

Projets concrets Actions à la bonne échelle

Accélérateur de projet

Espace de rencontres

Partage Synergie Solidarité

Stratégie métropolitaine

GRAND LYON

SAINT-ÉTIENNE MÉTROPOLE

Pôle Métropolitain

1 place de la liberté

69700 GIVORS

04 37 20 17 51

accueil@polemetropolitain.fr

www.polemetropolitain.fr

Pôle métropolitain

VIENNAGGLO

CAPI PORTE DE L'ISÈRE

Directeur de publication : Philippe Prud'homme
Rédaction : Nassim Benzeghiba